

# SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

## ■ Séance du 13 décembre 2013

### ■ Présentation du rapport d'activité 2012 du Délégué de Service Public pour les parcs de stationnement en enclos de Marseille - DSP VINCI Park n° 07/099

#### I/ Compte-rendu technique

Les investissements réalisés en 2012 s'élevaient à 38 K€ HT. Ils concernent le renouvellement du matériel de contrôle d'accès des parcs des Plages et de la vidéo-surveillance du parc Providence.

Pour les deux prochaines années, le délégataire prévoit des investissements à hauteur de 13k€ pour le remplacement de potelets et de signalétique routière.

En ce qui concerne l'équipe d'exploitation, le délégataire fait état d'une équipe composée de deux agents d'exploitation, d'un assistant technique et d'un responsable. Cette équipe est renforcée durant la période estivale. Ainsi, ce sont donc quatre équivalents temps-plein qui sont affectés à l'exploitation des parcs en enclos, ce qui peut paraître important au regard de la saisonnalité de l'activité des parcs des Plages qui représentent 832 places sur 1 153 places.

#### II/ Compte-rendu financier

##### 1/ Tarifs et fréquentation

Les tarifs ont évolué au 1er janvier 2012 pour l'ensemble des parcs.

Le tarif forfaitaire est porté à 2,60 euros contre 2,50 euros en basse saison pour les parcs P2 à P5, et pour les parcs P1 et P8. Le forfait haute saison du 1er juin au 30 septembre des parcs P2 à P6 passe de 3 euros à 3,10 euros. Les tarifs des locations journalières des parcs sont également réévalués, avec une augmentation de 12%. Les tarifs du parc Providence augmentent en moyenne de 3,3% entre 2011 et 2012. Le tarif forfaitaire Jules Guesde est de 3,50 euros en 2012 contre 3 euros jusqu'en juin 2011.

La fréquentation des parcs en enclos a progressé de 8 % et s'élève à 365 805 paiements 339 083 paiements en 2011. Comme les années précédentes, la majorité des entrées a été effectuée dans les parcs des plages durant la saison estivale.

Tous les sites enregistrent une amélioration de leur fréquentation. La progression la plus remarquable est celle constatée au parking Jules Guesde qui enregistre plus de 20 000 paiements supplémentaires comparativement à l'exercice 2011 qui ne comptait que 10 mois d'exploitation.

En termes de répartition, ce sont les parkings des Plages qui représentent le plus fort taux de fréquentation (63%). Les parcs Providence et Jules Guesde représentent respectivement 24 % et 13 % de la fréquentation globale des parcs.

## 2/ Economie de la délégation

En 2012, le total des produits progresse de 14 % et s'établit à 1 148 809 €. Le total des charges évolue aussi de 12 % et s'élève à 1 109 524 €. La redevance globale versée à MPM par le délégataire a aussi augmenté de 32,7 % en 2012 pour s'établir à 334 008 €. Le résultat net de la délégation de service public s'élève à 39 285 € contre 15 912 € l'année précédente, et montre une progression de 147 %.

Après s'être comprimé de 6,4% en moyenne annuelle entre 2008 et 2011, le cœur de la société délégataire se porte mieux : la valeur ajoutée produite s'est en effet accrue de plus de 18% en 2012.

De même, après une baisse de 8,3% par an sur la période 2008-2011, l'entreprise voit son excédent brut d'exploitation (EBE) se redresser fortement de 35% en 2012 en raison principalement d'une compression de 10% des charges de personnel.

Sur l'année 2012, malgré la croissance quasi mécanique de 28% des charges de structure, le résultat d'exploitation de la société s'envole de 60%.

Bénéficiant de surcroît d'un résultat financier moins déficitaire de 28%, le résultat net (RN) avant impôt a explosé en 2012 puisqu'il a atteint 2,5 fois celui de 2011.

La société délégataire présente un excellent ratio : EBE / Chiffre d'affaires (CA) de 49% en moyenne annuelle sur la période 2008-2012. Cela atteste de la très bonne rentabilité économique dégagée par l'exploitation des parcs à enclos. Ces résultats ne sont pas entachés par le niveau de la marge définie par le ratio RN / CA généré par la société délégataire : +6% en moyenne annuelle entre 2008 et 2012.

## **III/ Qualité du service**

Le délégataire ne signale pas d'incident particulier sur les parcs en 2012.

En ce qui concerne les relations avec la clientèle, 18 clients se sont manifestés en 2012, dont 13 pour des réclamations inhérentes à des dysfonctionnements du matériel d'accès dus aux conditions météorologiques ou à des actes délictueux.

## **IV/ Conclusion générale sur la vie du service**

La fréquentation des parcs en enclos est en progression de 8 % en 2012. Les difficultés d'exploitation rencontrées au sein du parc Jules Guesde ont été résolues grâce au renforcement du gardiennage.

Du point de vue financier la situation est saine et le résultat s'améliore.

Aucun risque réel n'apparaît pour la CUMPM que ce soit en termes de rentabilité ou d'exploitation du service public délégué de stationnement.